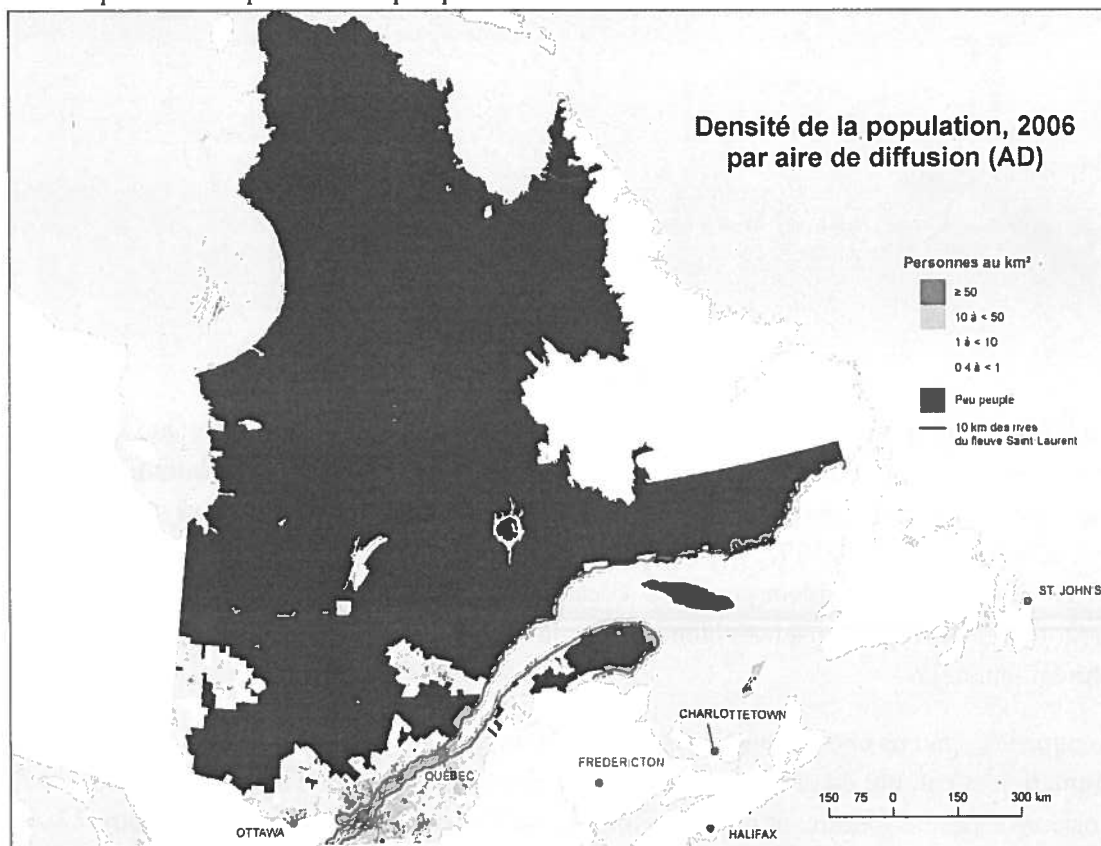


Date : 10 Juin 2015

## PROJET Éolien St-Cyprien de Napierville

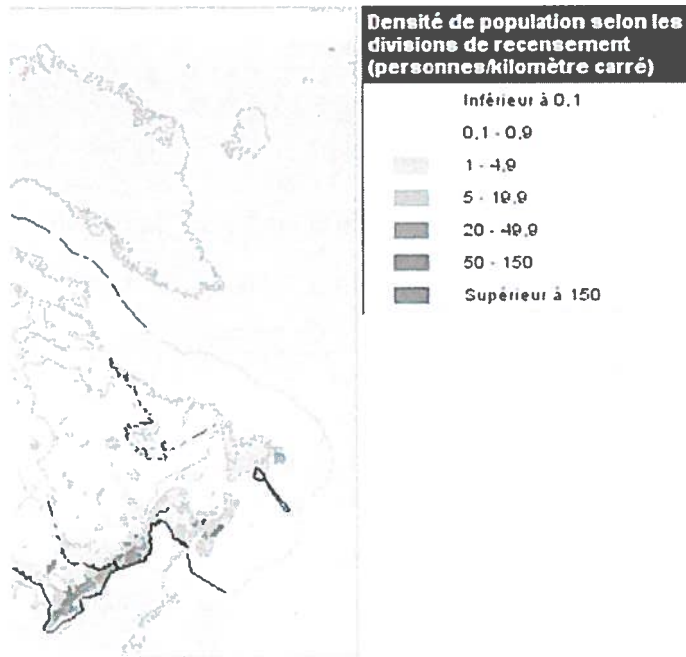
Lucie Bombardier, Famille Bombardier Racine, mère de famille et citoyenne de Lacolle.

En 2006, 97% de la population québécoise est concentrée sur 20 % du territoire. Le vent souffle partout. Ne pourrait-on pas placer les éoliennes dans le 80% restant ?



<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-550/vignettes/mlq-fra.htm>

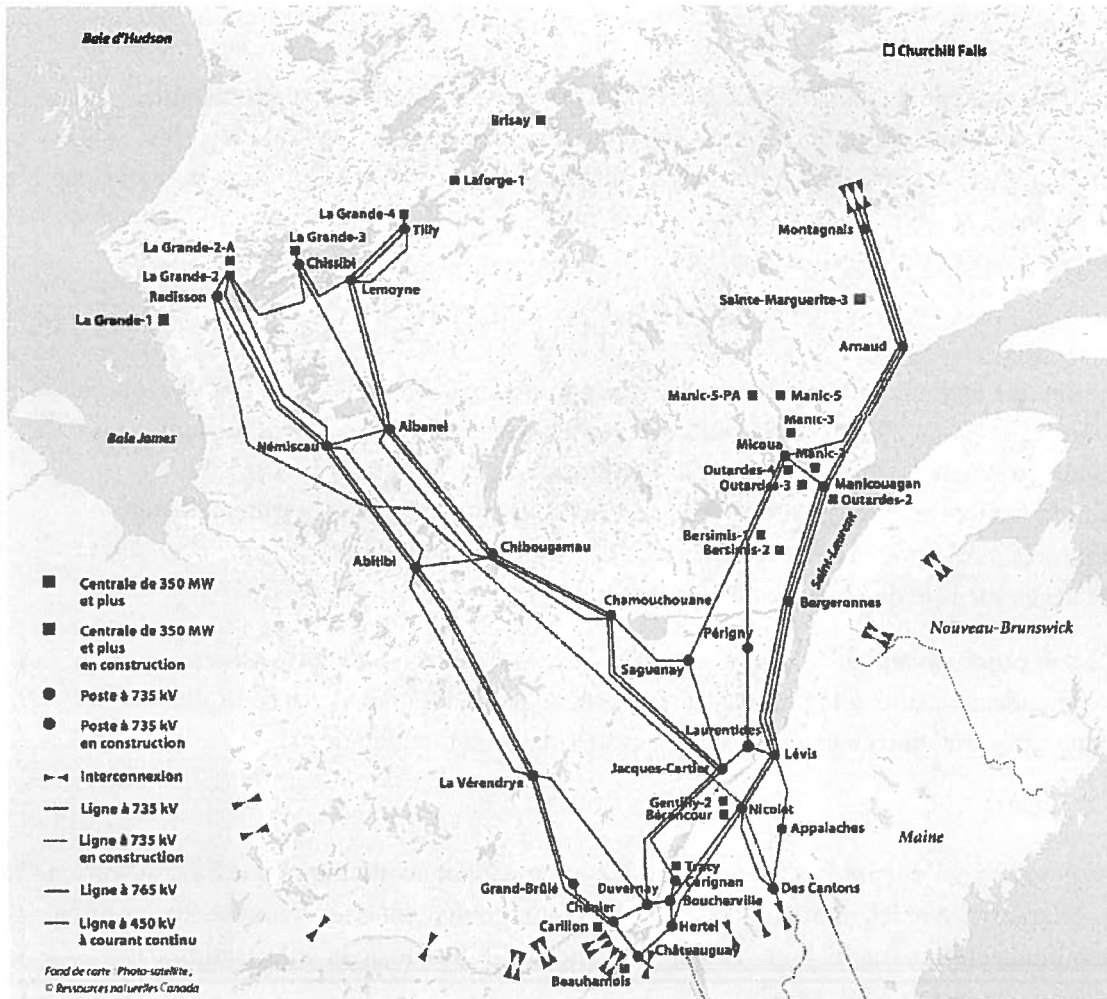
Le projet, bien qu'il soit sur le territoire de St-Cyprien de Napierville est carrément dans notre cour, juste au bout de la rue. Nous n'avons pas été consultés, mais nous espérons être entendus.



Le BAPE ne pourrait-il recommander à ses mandants gouvernementaux : « Que les projets ne soient pas réalisés en milieu habité. » Puis je faire noter à cette Commission que je ne fais ici que citer le 1er rapport du BAPE sur un dossier éolien, celui du Projet de parc éolien gaspésien de 1997. Implantons des éoliennes, - si l'on persiste à vouloir en ériger - là où elles n'ennuient personne. C'est le cas, nous l'avons dit, sur 80 % du territoire du Québec. Peut-on s'entendre pour laisser le 20% restant à ceux qui y vivent et y travaillent déjà.

Lorsque nous avons choisi notre maison, il était important qu'elle soit loin du bruit, de la circulation et entouré de grand espace afin d'y élever une famille. On voit et entend plusieurs espèce d'oiseaux et plusieurs font leur nids dans les arbres autour de notre propriétés.

Mais quelle est cette raison qui permet à quiconque d'installer un projet éolien si près des résidences? Ce n'est pas l'espace non-habité qui manque au Québec. Oui les conditions de travail seraient différentes mais les droits de la personne seraient respectés. Si je désire construire un clôture, bien que celle-ci soit sur mon terrain, je consulte mon voisin afin de conserver un bon voisinage, et soyez assuré que si je nuis à sa jouissance des lieux, j'en serai informé et devrai agir afin de rétablir la bonne entente. Les campagnes se remplissent, l'exode des grandes villes est de plus en plus grand.



<http://www.unites.uqam.ca/hypera/Quebec/hydro.htm>

On peut voir sur cette carte, que les régions éloignées et peu habitées, sont desservies par un réseau d'Hydro-Québec, donc la possibilité d'installé un projet est plus viable.

Le comté de Napierville offre des conditions climatiques parmi les plus favorables de la province de Québec, permettant la production d'une vaste gamme de cultures, en particulier de nature horticole. La relative proximité du comté de Napierville avec la région métropolitaine de Montréal au nord et les États-Unis au sud et sa localisation au sud-est de la plaine de Montréal associée à une activité économique agricole importante, de même qu'un accroissement de la population résidentielle,

[http://sis.agr.gc.ca/siscan/publications/surveys/pq/pq42b/pq42b\\_report.pdf](http://sis.agr.gc.ca/siscan/publications/surveys/pq/pq42b/pq42b_report.pdf)

De l'aveu même de monsieur Eric Cardinal de la firme Cardinal Communication embauchée par KSE pour, notamment, effectuer un sondage téléphonique auprès de la population de Saint-Cyprien-de-Napierville en vue de connaître l'opinion publique sur l'implantation du projet autochtone prévu, plus de 80% des répondants se sont prononcé contre la venue de ce projet.

Selon une enquête journalistique préparée par monsieur Sébastien Ménard du Journal de Montréal en août 2010, qui fut portée devant le conseil de presse par KSE sans pour autant en être ressortie démentie, l'argent finançant le projet soumis par KSE au Gouvernement proviendrait en partie de l'exploitation des casinos virtuels illégaux exploités à partir de la réserve Mohawks de Kahnawake, dont les serveurs seraient hébergés sur l'île de Mans qui est un paradis fiscal.

De son propre aveu, la Vice-première Ministre du Québec, madame Nathalie Normandeau a, suite à la publication de cette enquête, dit considérer ce projet comme étant « très mal parti » et « tout à fait questionnable sur le plan moral ».

Ce projet va à l'encontre de la vision du développement économique que Saint-Cyprien-de-Napierville et les municipalités environnantes souhaitent pour leurs territoires où la famille, la culture maraîchère, l'agro-tourisme et l'industrie de la valorisation des produits du terroir sont valorisés.

J'ai vu les villes grandir, car il n'y a plus de place à Montréal, les gens déménagent de plus en plus loin des grands centres et cherchent les espaces verts, les étendues, la paix et le silence.

Je m'inquiète entre autre pour le son. Vous savez que les enfants perçoivent des sons que la plupart des adultes n'entendent pas, mais il y a aussi un bruit incessant et combien dérangeant lorsqu'on est à proximité d'éolienne.

Je m'inquiète aussi pour la valeur de ma propriété, d'après ce que j'ai lu, celle-ci perdrait entre 25 à 45 % de sa valeur si le parc éoliens viendrait à voir le jour. Qui me paiera cette somme, j'imagine que j'aurai à me battre pour faire valoir mes droits et ceux de toutes les personnes dans le même cas que moi. Plutôt prévenir que guérir, j'agis maintenant en disant non au projet éolien de St-Cyprien de Napierville.

D'ailleurs il serait souhaitable que les différentes villes sous les mêmes MRC et sous de différentes MRC s'assoient afin de déterminer avec nous, les électeurs et payeurs de taxes, ce que nous voulons pour nos générations futures, C'est un enjeu de taille, le tout sans couperet au-dessus de nos têtes et sans miroitement de gains financiers.

Pourquoi vouloir s'installer si près des résidents? Il vente ailleurs au Québec et ses terres qui nous nourrissent sont si peu nombreuses et nous de plus en plus nombreux. Ce projet, ou tout autre projet de parc éolien à proximité de zone habitée, devrait être relocalisé plus dans les zones non-habitées du Québec.

Que devons-nous faire de plus pour être entendu.

Ce projet ne devrait pas être autorisé ni ici ni près de zone habitée, ni sur nos terres agricoles.

Merci

Fin du document